# LES TUEURS DU BRABANT

**Jean-Pierre Adam**
MISE EN RÉCIT : NICOLAS KESZEI

# LES TUEURS DU BRABANT

## La filière française





## Sommaire


| | |
|---|---|
| Avant-propos | 11 |
| Peur sur le Brabant wallon | 15 |
| Le bal des hypothèses | 47 |
| Un parfum de guerre des polices | 61 |
| De l'affaire Dutroux aux tueurs du Brabant | 69 |
| Le procès-verbal oublié | 79 |
| « Je suis d'accord pour dire que ce portrait-robot me ressemble » | 93 |
| L'enquête dont personne ne veut entendre parler | 101 |
| La bande de Charleville-Mézières | 117 |
| Michel Piro, victime ou coupable ? | 137 |
| L'enquête de terrain | 145 |
| « Seule l'opinion publique peut empêcher cette catastrophe judiciaire » | 211 |
| Conclusions personnelles | 227 |
| Postface | 235 |

Je dédie ce livre à la mémoire
des vingt-huit morts des tueurs
du Brabant wallon, aux blessés
et à leurs proches.

Claude Haulotte, né le 1er février 1949, abattu à Wavre
José Vanden Eynde, né le 5 septembre 1912, abattu à Beersel
Constantin Angelou, né le 14 septembre 1925, abattu à Mons
Walter Verstappen, né le 8 octobre 1949, abattu à Halle
Jozeph Broeders, né le 3 avril 1957, abattu à Temse
Marcel Morue, né le 24 septembre 1952, abattu à Nivelles
Jacques Fourez, né le 29 avril 1934, abattu à Nivelles
Elise Dewit, née le 26 novembre 1933, abattue à Nivelles
Jacques Van Camp, né le 13 janvier 1924, abattu à Ohain
Freddy Vermaelen, né le 18 janvier 1941, abattu à Beersel
Jean Szymusik, né le 28 décembre 1939, abattu à Anderlues
Marie Slomka, née le 16 janvier 1945, abattue à Anderlues
Roger Engelbienne, né le 21 novembre 1940, abattu à Braine-l'Alleud
Ghislain Platane, né le 31 mars 1946, abattu à Braine-l'Alleud
Bozidar Djuroski, né le 27 août 1944, abattu à Braine-l'Alleud
Stefaan Note, né le 8 juin 1971, abattu à Overijse
Rosa Van Kildonck, née le 4 décembre 1948, abattue à Overijse
Jean-Pierre Busiau, né le 19 octobre 1944, abattu à Overijse
Léon Finne, né le 26 mars 1930, abattu à Overijse
Luc Bennekens, né le 7 décembre 1953, abattu à Overijse
Gilbert Van de Steen, né le 7 mars 1942, abattu à Alost
Rebecca Van de Steen, née le 23 mars 1971, abattue à Alost
Marie-Thérèse Van den Abiel, née le 7 septembre 1946, abattue à Alost
Marie-Jeanne Mulder, née le 24 octobre 1952, abattue à Alost
Dirk Nijs, né le 1er juin 1957, abattu à Alost
Elise Nijs, née le 11 juillet 1975, abattue à Alost
Georges De Smet, né le 4 septembre 1923, abattu à Alost
Jan Palsterman, né le 25 février 1945, abattu à Alost

## Avant-propos

Je me suis souvent demandé à quel moment cette enquête avait cessé d'être une enquête pour devenir une partie de ma vie. Je serais incapable de répondre à cette question avec précision. Rien n'a basculé en un jour. Il n'y a pas eu de révélation spectaculaire, pas de document miraculeusement retrouvé qui aurait soudain donné un sens à l'ensemble. Tout s'est construit lentement, presque à mon insu. Une lecture en appelait une autre. Un procès-verbal renvoyait vers un témoignage oublié. Un nom apparaissait dans une déposition, disparaissait pendant plusieurs centaines de pages, puis ressurgissait des années plus tard dans un tout autre contexte. Plus j'avançais dans ce dossier, plus j'avais le sentiment que quelque chose d'essentiel m'échappait. Et plus cette conviction grandissait, plus il devenait impossible de refermer les cartons d'archives.

Lorsque j'ai quitté la Police judiciaire fédérale en 2009, je pensais pourtant avoir tourné la page. J'avais consacré toute ma carrière aux enquêtes criminelles, avec ce qu'elles comportent de nuits sans sommeil, de filatures, d'interrogatoires, de succès parfois, d'échecs souvent. J'avais appris qu'une enquête ne livre pas toujours la vérité que l'on espère

et qu'il faut parfois accepter de vivre avec des questions sans réponse. Je croyais profiter d'une retraite paisible, retrouver une vie plus simple et consacrer davantage de temps à ma famille. Mais une affaire ne m'a jamais vraiment quitté.

Parmi tous les dossiers criminels qui ont marqué la Belgique, un seul revenait régulièrement hanter mes pensées : celui des tueurs du Brabant. Entre 1982 et 1985, vingt-huit personnes ont été assassinées lors d'une série d'attaques d'une violence inouïe. Les victimes avaient des âges, des professions et des vies qui semblaient ne rien avoir en commun. Elles avaient seulement eu le malheur de se trouver au mauvais endroit, au mauvais moment. Plus de quarante ans après les faits, personne n'a été condamné. Ce dossier est devenu le plus grand *cold case* d'Europe et, pour beaucoup, le symbole même d'un mystère judiciaire insoluble.

Cette idée d'une enquête définitivement condamnée à l'échec ne m'a jamais convaincu. Mon expérience m'a appris qu'un dossier ne devient que rarement insoluble par fatalité. Bien souvent, une piste prometteuse est abandonnée trop tôt, un témoignage est sous-estimé, un rapprochement n'est pas effectué. Avec le temps, les certitudes s'installent, les hypothèses se figent et certaines questions cessent tout simplement d'être posées. C'est précisément à ce moment-là qu'une enquête risque de s'enfermer dans sa propre histoire.

Je suis arrivé dans ce dossier un peu par hasard et je l'ai repris depuis le début, sans théorie à défendre et sans chercher à confirmer une intuition personnelle. Mon seul objectif était de comprendre. Je voulais relire chaque pièce comme si elle venait d'être rédigée, en oubliant tout ce que l'on croyait

savoir. Très vite, cette relecture m'a conduit vers des éléments qui figuraient pourtant dans le dossier depuis toujours, mais qui semblaient n'avoir jamais été véritablement explorés. Ce qui devait n'être qu'une simple vérification est progressivement devenu une contre-enquête qui allait m'occuper pendant plus de vingt-cinq ans.

Au fil des années, cette recherche a fini par dépasser le cadre d'un simple travail d'ancien policier. Elle a occupé une place grandissante dans mon existence. Elle m'a coûté du temps, de l'argent, une énergie considérable et, finalement, mon mariage. Beaucoup m'ont demandé pourquoi je continuais. La réponse est simple : tant que certaines questions demeuraient sans réponse, je ne pouvais pas considérer cette affaire comme terminée. Abandonner aurait signifié accepter qu'une partie de la vérité reste définitivement enfouie.

Je n'écris pas ce livre pour régler des comptes ni pour imposer une vérité définitive. Je l'écris parce que je suis convaincu que les victimes, leurs proches et tous ceux qui ont vécu ces années de peur méritent que l'on reprenne cette enquête avec un regard neuf. Les pages qui suivent ne racontent pas seulement l'histoire des tueurs du Brabant, elles racontent aussi comment une piste oubliée, pourtant présente dans le dossier depuis le début et que j'appelle la « piste française », a fini par bouleverser ma vie. Mais avant d'entrer dans le détail de mon enquête et de partager avec vous mes nombreuses découvertes, un rappel des faits commis par la bande des tueurs du Brabant au début des années 1980 s'impose.

# PEUR SUR LE BRABANT WALLON

Ce chapitre s'appuie sur différents articles de presse ainsi que sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire de 1990.

Du 13 mars 1982 au 9 novembre 1985, une bande de braqueurs sans foi ni loi met la province cossue du Brabant wallon à feu et à sang. Sa cible privilégiée ? Les magasins Delhaize, qu'elle attaque généralement en fin de semaine. Derrière elle, en un peu plus de trois ans, elle laisse vingt-huit victimes. Sans pitié, les tueurs tirent sur tout ce qui bouge avec l'idée de ne laisser aucun témoin susceptible de raconter ce qu'il a vu.

Ce macabre périple est composé de vols de voitures, de vols d'armes, d'exécutions et d'attaques sanglantes. Pendant un peu moins de deux ans, entre le 1er décembre 1983 et le 27 septembre 1985, il n'y a plus d'attaque. Par contre, quand la bande revient à la charge, elle semble plus folle que jamais et la violence monte encore d'un cran, comme s'il n'y avait plus de limite. Le 27 septembre 1985, pour la première fois, deux Delhaize sont attaqués au cours de la même soirée (à Braine-l'Alleud et à Overijse), faisant huit victimes. La dernière attaque – celle visant le Delhaize d'Alost le 9 novembre 1985 – est aussi la plus violente. Ce soir-là, avant de disparaître à tout jamais sans laisser de trace, la bande dite des tueurs du Brabant fait huit morts et sept blessés.

**13 mars 1982.**

### Vol dans une armurerie à Dinant

Ce jour-là, dans le courant de l'après-midi, deux individus pénètrent dans l'armurerie Bayard. Ils profitent du fait que l'armurier se trouve dans son atelier pour agir et voler un fusil de chasse de calibre 10 de la marque Faul, une sorte de canardière à canons juxtaposés assez longs généralement peu utilisée en Belgique. Une telle arme, aux deux canons sciés, sera repêchée le 6 novembre 1986 dans le canal de Ronquières. Elle a vraisemblablement été utilisée lors de l'attaque de l'armurerie Dekaise, à Wavre. Un homme ayant assisté à la scène parle de deux auteurs, dont un très grand plutôt mince, âgé de 20 à 30 ans, et un autre plus âgé, sans doute proche de la cinquantaine.

D'après des témoignages, après le vol, le véhicule des braqueurs prend la fuite vers la France.

**Nuit du 14 au 15 août 1982.**

### Cambriolage dans une épicerie à Maubeuge

Vers 3 h 25, deux auteurs entrent par effraction dans l'épicerie Piot et arrachent les fils du téléphone avant de se servir dans le magasin. Trois policiers locaux, alertés par le coup de téléphone d'un témoin, arrivent sur place. L'un d'entre eux est blessé lors d'un échange de coups de feu avec les malfrats qui prennent la fuite en direction du nord de Maubeuge.

Les témoins de la scène font état d'un auteur de grande taille et de corpulence forte, porteur d'un passe-montagne.

Il n'y a pas de description du deuxième assaillant. Dans leur fuite, les hommes emportent un grand nombre de bouteilles de champagne, du whisky, des bouteilles de vin millésimé, du thé et du foie gras. L'un des deux auteurs est armé d'un fusil ou d'une carabine à canon scié tandis que l'autre est armé d'un calibre de 7,65 mm. Ils se volatilisent à bord d'une VW Santana bleue volée à Lembeek dans la nuit du 10 au 11 mai. Cette même voiture sera utilisée pour l'attaque de l'armurerie Dekaise.

La balistique est importante et permet de relier des affaires entre elles. Les douilles de 7,65 mm qui sont ramassées à Maubeuge sont à mettre en lien avec le braquage de l'armurerie Dekaise en septembre 1982 et le vol au Colruyt de Nivelles en septembre 1983.

Ce cambriolage dans une épicerie de Maubeuge est le seul fait commis en France par la bande des tueurs du Brabant.

### **30 septembre 1982**.
### Attaque d'une armurerie à Wavre

Au début des années 1980, la vente et la détention d'armes ne sont pas réglementées comme c'est le cas aujourd'hui et nombre d'entre elles sont en vente libre. À cette époque, il est notamment possible d'acheter des riot-guns – l'une des armes utilisées par les tueurs du Brabant – dans certaines grandes surfaces. Des foires et des bourses d'échange et de vente entre collectionneurs et pour le public sont fréquentes et chaque ville qui se respecte compte un ou plusieurs armuriers parmi ses commerçants.

Le matin du 30 septembre 1982, deux clients sont présents dans l'armurerie de Daniel Dekaise, située dans une rue à sens unique du centre de Wavre, une ville d'un peu plus de 25 000 habitants considérée comme la capitale du Brabant wallon. Il s'agit de Cyrille Seykens, un habitué qui aime parler des armes et qui n'est pas pressé, et de Gérard Gradzki, venu glaner des informations à propos d'une arme de poing qu'il souhaite acheter.

Vers 10 h 30, trois hommes entrent dans l'armurerie. Deux d'entre eux brandissent une arme de poing tandis que le troisième exhibe un fusil à canons juxtaposés, des armes qu'ils ont dissimulées sous leurs vêtements. Ils crient aux clients présents dans la boutique de se coucher à terre et frappent certains d'entre eux, notamment à coups de crosse. Pendant ce temps-là, l'homme au fusil fracture le comptoir dans lequel sont exposées des armes de guerre.

Après avoir mis leur butin dans un grand sac noir et dans un sac de sport, ils s'emparent des portefeuilles de l'armurier et de ses clients puis prennent la fuite.

Dehors, un témoin qui a assisté à la scène se dirige vers un garage Fiat situé à deux pas de là. Une fois sur place, il demande au garagiste de former le 901 pour prévenir la police. Intrigué par ce que le témoin vient de raconter, le mécanicien du garage se dirige alors vers l'armurerie. En chemin, il croise une camionnette de la police locale passant par là par hasard.

Ayant l'attention attirée par le mécanicien, le policier, qui sans le savoir a arrêté son fourgon à côté de la voiture des assaillants, descend de son véhicule et, arme au poing, se dirige vers l'armurerie.

Des coups de feu sont alors échangés, mais il semble que le policier Claude Haulotte n'a qu'une seule cartouche dans son pistolet FN – GP 99 mm parabellum. Il tente de riposter, mais son unique balle va se loger dans un panneau en bois. Cherchant à se protéger des tirs nourris qu'il essuie, il se réfugie derrière une camionnette où il est atteint par trois projectiles dont un, entré derrière l'oreille droite et ressorti derrière la gauche, s'avère mortel. « Ce coup de feu, qui a entraîné la mort immédiate, a vraisemblablement été tiré alors que le policier était terrassé et hors de combat », lira-t-on plus tard dans le rapport de la première commission d'enquête sur les faits attribués aux tueurs du Brabant.

Une fois leur méfait commis, les auteurs prennent la fuite dans une VW Santana bleu foncé. Une quinzaine de minutes après l'attaque, la voiture des fuyards, qui roule à toute allure, est aperçue par la Brigade de surveillance et de recherche (BSR) de Wavre. Faisant preuve d'une maîtrise et d'un sang-froid à toute épreuve, les auteurs de l'attaque prennent le temps de s'arrêter sur une aire de stationnement pour enlever les plaques d'immatriculation françaises de leur voiture et les remplacer par des plaques belges.

La voiture des fuyards prend ensuite la direction d'Hoeilaart où elle est bloquée dans des embouteillages et rattrapée par une Renault 4 de la gendarmerie. Cette confrontation donne lieu à des échanges de tirs au cours desquels un policier est touché à quatre reprises. Un de ses collègues qui tente de riposter est également atteint par une balle. Notons que l'un des gendarmes est blessé par des plombs carrés jamais utilisés en Belgique, mais bien en France.

La Santana reprend ensuite sa route et les policiers perdent sa trace. Elle est retrouvée le jour même, à 22 h 20, incendiée à l'entrée d'un bois à Uccle, une commune huppée du sud de Bruxelles. Dans les restes calcinés de la voiture, on trouve une balance de précision et une carte routière de France. Un peu plus tard, deux reproductions des plaques d'immatriculation belges utilisées par les braqueurs sont découvertes dans la forêt de Soignes, découpées en petits morceaux.

Lors de cette attaque, les assaillants sont venus faire leurs emplettes, probablement en prévision des coups à venir. L'inventaire après l'attaque est éloquent : les malfrats ont mis la main sur cinq pistolets, neuf revolvers, quatre pistolets mitrailleurs et cinq chargeurs de différentes sortes. Une partie de ces armes seront retrouvées dans le canal de Ronquières des années plus tard.

L'un des gendarmes ayant poursuivi les auteurs parle d'un individu âgé de 20 à 25 ans, de type étranger, avec des cheveux noirs frisés mi-longs, peut-être d'origine marocaine. Selon d'autres témoignages, l'un des auteurs de l'attaque a une démarche particulière, un élément qui reviendra souvent. Quatre ans plus tard, en 1986, le mécanicien du garage, témoin d'une partie de l'attaque de l'armurerie, exposera au juge d'instruction sa conviction d'avoir eu affaire à des professionnels. « Je veux préciser qu'à mon avis, cette agression a été montée comme une véritable opération militaire. J'ai fait notamment cette déduction à la façon dont ils ont contourné le combi des deux côtés pour surprendre le policier en tir croisé. »

L'analyse balistique de l'attaque de l'armurerie Dekaise permet quant à elle de faire le lien avec quatre autres faits : le vol à l'épicerie de Maubeuge, l'attaque du Delhaize de Genval et les attaques des Colruyt de Halle et de Nivelles.

**Nuit du 22 au 23 décembre 1982.**

### Assassinat du concierge de l'auberge « Het Kasteel » à Beersel

Noël approche, tout est calme à Beersel, une commune flamande située en périphérie bruxelloise. Pas une lumière n'éclaire l'auberge « Het Kasteel » (« le château » en néerlandais), située dans un recoin sombre et sinistre à l'ombre du château de Beersel. Depuis 1981, le chef cuisinier de ce restaurant est Marc Vanden Eynde et, depuis le mois de juillet 1982, José, le père de Marc, âgé de 70 ans, occupe la fonction de concierge des lieux, raison pour laquelle il dispose d'une chambre et d'une salle de bain au premier étage de l'auberge.

Le vieil homme dort probablement à poings fermés lorsque des personnes entrent dans l'auberge par effraction. Comme à l'épicerie de Maubeuge et à l'armurerie de Wavre, les assaillants arrachent les fils du téléphone. L'établissement, bien isolé, est désormais coupé du reste du monde. Personne ne pourra venir en aide au concierge.

Le jeudi 23 décembre 1982, jour de fermeture hebdomadaire de l'auberge, Marc, le fils de José, doit venir chercher son père pour se rendre au marché. Après avoir donné quelques coups de klaxon et constaté que son père ne vient pas, Marc sort de sa voiture et fait le tour de l'auberge. Quand

il se rend compte que la porte de la cuisine a été fracturée, il se rue dans la chambre. La scène qu'il découvre alors est cauchemardesque.

Le corps du concierge gît sur le lit. Le vieil homme est vêtu de deux slips, d'une chemisette et d'une chemise. Ses chevilles sont entravées par le fil du téléphone, qui enserre aussi ses poignets qui, en outre, sont entourés d'une écharpe du club de Bruges, l'équipe de football dont José est un fervent supporter. Son visage est recouvert d'une serviette éponge brune imbibée de sang et parsemée de trous causés par les tirs d'une arme à feu effectués à bout portant.

L'enquête révélera que les auteurs de ce qui ressemble à une exécution ont passé du temps sur place où ils ont mangé de la viande et des pâtisseries. Ils ont également bu de la bière, de l'alcool et du champagne. En partant, ils ont emporté des bouteilles de vin, du champagne, des paquets de cigarettes, du café, des assiettes décoratives et un tamis professionnel utilisé dans les cuisines des restaurants.

Au sol, les policiers retrouveront six douilles de .22 Long Rifle. Les experts balistiques détermineront que le concierge de l'auberge a été tué par huit balles tirées à courte distance dans les environs de l'oreille gauche. Enfin, le médecin légiste est formel : avant d'être abattu, José Vanden Eynde a été torturé.

Le pistolet sera réutilisé quelques jours plus tard, lors du meurtre du chauffeur de taxi Constantin Angelou ainsi que lors des attaques de Braine-l'Alleud, de Temse, de Nivelles et d'Anderlues.

Hélas, cette scène de crime est saccagée et aucun indice ni trace ne sont relevés. La descente par la BSR de Halle puis

par la police judiciaire de Bruxelles a été un véritable fiasco, certains allant même jusqu'à parler de sabotage sur fond de guerre des polices.

**9 janvier 1983.**

### Assassinat d'un chauffeur de taxi entre Bruxelles et Mons

Environ deux semaines après l'assassinat de José Vanden Eynde, le concierge de l'auberge « Het Kasteel », Constantin Angelou, dit Costa, est de service à Bruxelles. À un endroit indéterminé de la ville, il prend un ou plusieurs clients en charge. Le soir, il ne rentre pas chez lui et ne donne aucun signe de vie à sa famille.

Trois jours plus tard, le 12 janvier, son taxi est retrouvé abandonné rue Terre du Prince, dans le centre de Mons. La police a été alertée par une employée du consulat de France qui a signalé qu'un véhicule est garé en partie sur un stationnement réservé au corps consulaire depuis trois jours.

Sur place, les policiers font le tour du véhicule et aperçoivent des taches de sang à l'intérieur et sur la carrosserie. Ils aperçoivent encore une chaussure, une enseigne de taxi avec support et deux vestes, dont une tachée de sang, cachées par des journaux derrière un fauteuil.

Ces différents éléments les incitent à forcer le coffre de la voiture où ils découvrent le corps du chauffeur. Il a été abattu de trois balles de .22 Long Rifle dans la nuque et d'une dans l'oreille droite, ce qui apparaît comme une sorte de signature.